

Pêche



L'année 2009 aura été difficile pour les représentants des pêcheurs de loisir français ! En contrepartie, si nous avons subi beaucoup d'attaques, l'année a été très riche, de notre part, en actions et en travaux, et les conséquences ont été très bénéfiques ! Des regrets ? Oh oui ! Et en particulier que le Grenelle de la Mer n'ait été qu'un simulacre de démocratie car tout avait pourtant été préparé pour que cette "Grand'messe" se déroule bien. En effet, nous mettions tellement d'espoir dans les travaux que nous avons mené à bien en élaborant "La Charte" avec les pêcheurs professionnels et les ONG, au sein du CSNPSN, le "Conseil Sup" ! Des manœuvres furent tentées pour réduire ces travaux à néant avant le Grenelle mais heureusement les discussions qui eurent lieu lors des réunions régionales, et surtout les démarches de notre président, parvinrent à convaincre les autorités du bien-fondé de nos positions et la Charte devrait être signée en cette fin d'année. Nous remercions sincèrement Monsieur Jérôme BIGNON, député de la Somme, président du Conservatoire du Littoral et des Aires Marines protégées pour l'appui qu'il nous a apporté dans notre combat contre le permis de pêcher. Grâce à nos actions et nos appuis, il n'y aura donc pas de permis ni de quotas pour les pêcheurs de loisir dans un avenir immédiat ; l'Union européenne a d'ailleurs confirmé cette position peu de temps après, sans ambiguïté. Mais attention, il est prévu qu'une période d'observation soit instaurée en France afin de confirmer que notre loisir n'a pas d'impact négatif sur la faune et sur

l'environnement ; cette période d'observation est prévue sur 2 ans. La bonne question à se poser est bien sûr la suivante : qu'est ce qui sera observé ? Qui observera ? Et où seront faites ces observations ? Nous avons clairement indiqué que nous souhaitions être consultés et, pourquoi pas impliqués, durant cette phase d'observation. En attendant, il est clair que nous devons faire la démonstration que nos associations ont la capacité de propager les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement, d'observation de la réglementation et des règles de sécurité car ceci constitue notre carte de visite, notre crédibilité. Nous ne manquons de rien pour mener à bien cette mission : d'abord notre réseau constitué d'associations réparties sur toutes nos côtes, comptant des milliers d'adhérents ! Ensuite nous avons les outils : règles de mesure des poissons, coquillages et crustacés, planches et guide des bonnes pratiques. Bien sûr, il est nécessaire de remettre quelques documents à jour car des fonctionnaires peu coopératifs de la DPMA nous ont fait un croc en jambes récemment en modifiant quelques tailles sans concertation, parmi lesquelles des tailles que nous préconisions depuis plusieurs années, et qui avaient fait l'objet de notre part de demandes toujours non satisfaites... nos stocks avaient été réapprovisionnés en 2008 ! Vous aurez remarqué également qu'un événement important est intervenu cette année : l'entrée de la FNPPSF parmi les instances européennes ! Entrée votée à l'unanimité de tous ses membres. Notre représentativité a très nettement progressé en 2009 et nous sommes maintenant perçus comme les vrais (les seuls ?) défenseurs de la pêche de loisir, conséquence de toutes nos actions qui sont rappelées ci-dessus et grâce aussi à nos résolutions dont les principales sont : nos rappels incessants à

respecter la réglementation, notre combat envers les tricheurs de toutes sortes, notre volonté de protéger les espèces en prônant l'instauration de périodes de repos biologique, notre souhait de voir se multiplier la ressource en créant des récifs artificiels susceptibles de développer la pêche professionnelle côtière à l'abri des chalutages... Plus que jamais, chacune de nos associations est invitée à prôner et à mettre ces résolutions en pratique afin de confirmer notre rôle primordial sur tout le littoral ; merci à tous d'adhérer à nos valeurs car elles sont notre référence, notre crédibilité, notre force. Que 2010 soit de nouveau pour la FNPPSF une année de grande progression de ses effectifs, condition essentielle de sa réussite dans la défense de notre passion à tous, la pêche en mer à pied, du bord ou en bateau. Bonne année 2010 à tous.

Guy PERRETTE
responsable de la commission pêche



On nous avait annoncé un salon de Paris en demi-teinte. Certes, compte tenu de la crise actuelle, un certain nombre d'exposants avaient dû renoncer. Mais, force est de constater que cela n'a pas altéré l'engouement et l'enthousiasme des très nombreux visiteurs, autant de signes encourageants qui pourraient annoncer un début de sortie de crise pour le nautisme. Notre stand, situé dans le Hall 2.1, un des plus fréquentés, était assez bien situé et nous avons eu beaucoup de visiteurs, beaucoup de questions sur la charte et aussi beaucoup

au demeurant très bien agencée, était un peu éloignée de notre stand ce qui ne nous a pas permis de faire autant de conférences que nous l'aurions souhaité. Le salon nautique de Paris reste, avant tout, un lieu de rencontre incontournable. A cet égard, notre soirée du vendredi aura été une très grande réussite. Beaucoup de responsables de l'Etat, des pouvoirs publics et des entreprises privées avaient tenu à nous honorer de leur présence. Tous étaient porteurs d'un message de sympathie

Nautic de Paris 2009

d'inquiétudes exprimées sur le devenir de notre activité de loisir. Nous avons profité de ces moments de dialogue pour rappeler nos orientations et le travail important de notre fédération pour défendre l'intérêt des plaisanciers et des pêcheurs récréatifs.

et se sont déclarés très intéressés par des actions entreprises au sein de notre fédération. Un grand moment de dialogue et de convivialité que nous ne sommes pas prêts d'oublier, une façon d'envisager l'avenir avec un réel optimisme.

Il est dommage que la charte pour la pêche de loisir n'ait pas pu être signée à l'occasion de ce "Nautic 2009". Selon les informations dont nous disposons, la signature a été reportée en janvier pour raison de calendrier. Monsieur le Ministre Jean-Louis Borloo, très occupé par le sommet de Copenhague, tient en effet à signer personnellement ce document, témoignant ainsi de l'intérêt qu'il porte à notre activité.

A bientôt donc pour un nouveau salon qui, je l'espère, marquera le retour à des temps plus propices pour l'ensemble des acteurs de la filière nautique.

Jean KIFFER
Président National de la FNPPSF

Environnement

La FNPPSF confirme son engagement pour une plaisance et une pêche responsables

Avec les différentes instances européennes auxquelles nous sommes affiliés (EAA et FMPR), nous avons choisi de poursuivre et d'intensifier notre collaboration avec les scientifiques et les ONG concernés et d'œuvrer pour une pêche de loisir en mer et une plaisance responsables. Cela se traduit concrètement sur le terrain par d'innombrables actions visant à sensibiliser les plaisanciers mais aussi tous les pêcheurs en mer aux bonnes pratiques, à la préservation de l'environnement et au respect de la réglementation en vigueur.

En permanence au contact de la mer, nous sommes en effet des observateurs privilégiés de ce milieu fragile et menacé. Nous sommes les premiers à observer les pollutions et les délits en tout genre, qu'ils soient l'œuvre de professionnels ou d'amateurs... Nous jouons un peu le rôle de sentinelle de la bande côtière et nos observations, pour peu qu'elles soient canalisées et bien exploitées, peuvent s'avérer très utiles pour les scientifiques. Les mers sont encore un espace très peu connu voire inconnu. Il est donc important d'aider les scientifiques dans leurs quêtes de connaissance des espèces marines.

C'est ainsi qu'à leur demande nous participons

à des pêches dites expérimentales de manière à mieux connaître le biotope et les évolutions de la faune. Cela peut notamment se faire dans



le cadre des zones protégées ou sur les zones d'implantation de récifs artificiels. Les données recueillies à partir des prélèvements opérés sont une véritable mine d'or pour les scientifiques et ce travail en commun permet aux différents participants de mieux se connaître et donc de mieux se comprendre.

Lors des compétitions en « No Kill » ou même

de simples pêches récréatives, nous pouvons procéder à la pose de tags qui permettront aux scientifiques d'en savoir un peu plus sur les migrations et l'évolution des espèces marines. Cela permet aussi de donner une autre image de la pêche récréative responsable, une image loin des clichés habituels dont nos détracteurs se servent abusivement.

Nous avons aussi relayé la campagne "J'apprends la mer" à travers les manifestations locales organisées par les associations affiliées à la FNPPSF avec comme objectif la sensibilisation aux bonnes pratiques concernant l'environnement et la sécurité.

Nous croyons à cette approche pragmatique et collective. L'environnement et la sécurité ne se décrètent pas. Il faut convaincre un nombre de plus en plus important de pratiquants d'opter pour un comportement plus responsable. Nous sommes fiers d'apporter notre participation et notre savoir-faire à cette noble entreprise... Dans cet esprit, nous espérons pouvoir concrétiser d'autres projets avec les scientifiques et les ONG qui le souhaiteront...

La Commission Environnement

Sécurité

Conseils au sujet du VFI ou gilet de sauvetage en cas de chute en mer

SURVIE EN EAUX FROIDES

Le temps est doux, et à bord de votre embarcation, vous vous levez pour prendre un objet. Tout à coup, vous perdez l'équilibre et tombez par-dessus bord, dans l'eau à 15 degrés.

Vos muscles figent instantanément, et il n'y a personne pour vous aider. Vous êtes en état de choc hypothermique. Vous n'avez pas le temps de réfléchir à la situation.

Le choc hypothermique cause sans doute plus de décès que l'hypothermie. Dans les 3 à 5 minutes suivant

une immersion soudaine, vous allez chercher votre souffle. Vous pourriez également éprouver des spasmes musculaires et votre pouls ainsi que votre

tension artérielle risquent d'augmenter. Pire encore, vous pourriez vous étouffer en avalant de l'eau, subir une crise cardiaque ou un accident cérébrovasculaire. Même un bon nageur peut succomber aux effets du choc hypothermique.

Si vous êtes plusieurs, blottissez vous les uns contre les autres pour que les côtés du torse se touchent, en entourant avec les bras la partie médiane ou inférieure du dos et en entrecroisant

les jambes.

PORTEZ UN GILET DE SAUVETAGE OU UN VFI

Les recherches ont démontré qu'une immersion soudaine dans l'eau froide représente un risque sérieux pour un plaisancier qui ne porte pas de vêtement de flottaison pour lui venir en aide durant les premiers instants d'urgence. Le risque est présent quelle que soit l'expérience du plaisancier, la proximité de la rive ou la capacité de nager. La réaction du corps à la surprise de passer par-dessus bord et au choc de l'eau froide peut avoir une incidence sur la respiration, les nerfs et la force musculaire. Le port du gilet de sauvetage vous donne le temps de vous ajuster à la situation d'urgence et vous permet d'aider les autres. Bouclez votre gilet avant d'embarquer.

COMMENT AGIR EN CAS D'INCENDIE

Si un petit incendie se déclenche, activez un extincteur et orientez le jet vers la base des flammes. Balayez de gauche à droite le jet sur la source des flammes en poursuivant le mouvement quelques secondes après l'extinction complète du feu. Autrement, l'incendie pourrait se rallumer, et il ne vous

resterait peut-être pas suffisamment de produit extincteur pour l'éteindre à nouveau.

Si votre embarcation est en mouvement lorsque l'incendie commence, positionnez l'embarcation de façon à vous placer dos au vent et face à l'incendie, et arrêtez le moteur si les conditions météorologiques permettent de le faire en sécurité. Assurez-vous que chaque personne à bord porte un dispositif de flottaison, contrôlez l'incendie avec l'extincteur et, si c'est sécuritaire, coupez l'alimentation en carburant.

Michel Le Bris

Responsable de la Commission Sécurité



Pêche à pied

Quelle information pour la pêche à pied ?

Il y a aujourd'hui en France, selon l'étude diligentée par la DPMA, 2,45 millions de pêcheurs de loisir dont 71% pratiquent la pêche à pied. Parmi ces pêcheurs à pied, on peut distinguer à mon avis, trois catégories :

- ceux qui pratiquent régulièrement été comme hiver, quel que soit le temps (les « acharnés »), les moins nombreux ;

- ceux qui pratiquent assez régulièrement aux beaux jours, du printemps à l'automne et qui choisissent leurs dates de vacances en fonction des marées, assez nombreux ;

- ceux enfin, sans doute les plus nombreux, qui pratiquent de façon occasionnelle et seulement l'été : les touristes.

Sans négliger le besoin d'informations des deux premières catégories notamment en ce qui concerne la réglementation qui évolue sans cesse, force est de constater que c'est le plus souvent la troisième catégorie qui pose problème : méconnaissance totale du milieu et de ses dangers, ignorance des techniques de pêche et des bonnes pratiques.

Alors comment faire pour informer efficacement tous ces gens ? La fédération nationale a développé, depuis quelques années, des moyens d'information tels que réglottes, planches d'identification et guides des bonnes pratiques ; les associations

passent également les bons messages à leurs adhérents qui finalement représentent peu par rapport à l'ensemble du public concerné. Mais est-ce suffisant ? Que pouvons-nous faire de plus ?

Premièrement, développer notre audience en favorisant, parce qu'elles représentent un potentiel important, les adhésions des associations de pêcheurs à pied à notre fédération.

En second lieu, travailler plus étroitement avec les médias à l'approche des grandes marées.

En dernier lieu, et c'est un travail « titanesque », participer à la mise en place, à tous les accès à la mer, de panneaux d'information indiquant certes la réglementation locale mais aussi les bons comportements. Des groupes de travail ont déjà initié des chantiers de réflexion sur ce sujet ; ici et là existent, à l'initiative des collectivités territoriales, des panneaux d'information. Mais il nous faut accélérer le processus ; nous demanderons prochainement aux membres de la commission, comme nous l'avons

fait pour les guides, de définir l'essentiel des messages à faire figurer sur ces panneaux ; la difficulté sera ensuite, outre le problème du financement, de trouver le bon interlocuteur. Il semble logique que chaque association s'occupe de son secteur en partenariat avec les communautés de communes, voire d'autres associations type CPIE par exemple.

Nous avons deux ans !

Jean LEPIGOUCHET
Responsable commission pêche à pied



Portuaire

Etre mieux représentés au sein des conseils portuaires...



Dans un article précédent, nous évoquions l'intérêt de disposer d'une assurance « recours » de manière à pouvoir se défendre individuellement. Cela ne doit pas occulter l'impérieuse nécessité pour tous les usagers des ports de plaisance d'être correctement représentés au sein des conseils portuaires.

Il est bon à ce sujet de rappeler que ce ne sont pas les associations qui sont vos représentants au sein du conseil mais bien les membres du CLUP élus par vos soins. La présence de nos associations au sein de CLUP est donc primordiale à cet égard.

L'autre difficulté, et elle est de taille, réside dans

le fait que notre pouvoir au sein des conseils n'est que consultatif. En clair, on vous écoute mais, en cas de désaccord, votre avis ne compte pas !

C'est cette situation anormale que nous ne cessons de dénoncer. L'essentiel des recettes provient des usagers mais le pouvoir de décision ne leur appartient pas. Il va falloir faire bouger les lignes et notre fédération en a fait une de ses priorités.

Nous constatons avec satisfaction que les choses évoluent dans certains départements et que le dialogue s'engage entre les pouvoirs publics et les usagers à ce sujet. Nous souhaitons une amélioration du système actuel. Cela doit se faire dans le dialogue. Nous sommes aussi convaincus qu'il y va de l'intérêt de tous.

La FNPPSF soutiendra, bien sûr, toutes les

actions susceptibles de rendre un peu de pouvoir aux usagers. Tout le monde devrait à terme y trouver son compte...

La Commission Portuaire



Effectifs et trésorerie

La fin de l'année est proche, il devient possible d'amorcer la comparaison entre 2008 et 2009. L'année dernière on avait enregistré 15 associations nouvelles (dont 2 retours) et 4 démissions, cette année c'est 12 associations nouvelles et une démission. Le bilan est, dans les deux cas, supérieur aux objectifs fixés de 10 de plus par an. Il y a déjà près de 10 associations qui sont inscrites pour 2010 et ce n'est pas fini !

Comme je le signalais dans l'édition précédente, la FNPPSF est représentée dans 3 départements de plus qu'en 2008, évidemment, au départ, avec une seule association, mais cela ouvre les portes vers le recrutement d'autres associations dans ces départements. L'ouverture, qui vient d'être proposée, vers les associations de pêcheurs à pied devrait aussi nous amener de nouvelles adhésions. Elle nous permet

déjà de prendre en compte, parmi les pêcheurs de loisir que nous représentons, la totalité des effectifs des associations de pêcheurs à pied déjà adhérentes, ce qui, avec les associations nouvelles, nous fait 19 % de croissance en terme de représentativité. Un autre chiffre : le nombre des indépendants qui augmente de 21 %, ce qui nous montre qu'il y a beaucoup d'endroits où des pêcheurs de loisir aimeraient trouver une association adhérente à notre fédération. En attendant que ce soit le cas, nous les accueillons bien volontiers dans notre structure.

La trésorerie actuelle est très saine, ce qui est en particulier dû au fait qu'une partie des dépenses prévues pour notre représentation européenne va être sponsorisée. Nous devrions clore sur un exercice légèrement excédentaire ce qui permettra de mener à

bien de nouvelles actions.

Ayez pitié de votre trésorier, qui enregistre près de 250 chèques par an ; s'il vous plaît, évitez, si possible, les chèques correspondant à une ou deux adhésions. La question n'est pas de les porter en banque, mais bien qu'ils doivent tous être enregistrés et ventilés dans la comptabilité !

Au niveau de la répartition du paiement des cotisations le long de l'année, à part un petit retard cet été, elle est bonne et bien meilleure qu'il y a quelques années.

Soyez tous conscients que, si nous voulons résister victorieusement aux multiples pressions qui nous assaillent, nous devons être encore plus nombreux pour défendre notre loisir préféré !

*Loïc Rivoallan, Trésorier National
et Responsable de la Commission Effectifs*

Stratégie et Communication

Pour une plaisance et une pêche en mer responsables

Après une formidable année 2009, nos espérances de croissance pour l'année 2010 sont très importantes. Nous récoltons là les fruits de nos efforts mais aussi et surtout ceux résultant de la pertinence et de la constance de nos orientations. Il nous faut poursuivre dans cette voie, sereinement et sans aveuglement.

Notre capacité de dialogue est clairement apparue lors des dernières négociations du Grenelle et dans nos relations avec les autres pêcheurs récréatifs européens. Nous sommes aujourd'hui membre à part entière de l'EAA (European Anglers Alliance) et de la FMPR (Fédération Méditerranéenne). La charte Mer est un document résultant d'un consensus patiemment élaboré entre les pouvoirs publics,

les ONG et les fédérations représentatives dont la nôtre. Tous ceux qui ont suivi attentivement tous ces derniers événements auront noté le rôle déterminant que notre fédération a pu y tenir.

Il nous reste à être encore mieux représentés et à mieux communiquer encore sur les valeurs qui sont les nôtres, celles qui consistent à promouvoir une plaisance et une pêche en mer responsables.

Nous nous sommes dotés d'un réseau de correspondants "Presse" qui devrait nous permettre d'assurer une très bonne communication sur l'ensemble du territoire et même au-delà à travers les structures européennes dont nous faisons aujourd'hui partie.

Une bonne communication est aussi basée sur la confiance et les marques innombrables de sympathie que nous recevons nous encouragent, bien sûr, à persévérer dans ce sens.

Notre combat pour préserver notre espace de liberté et notre activité dépendra pour beaucoup de notre détermination et de notre capacité à résister, à entreprendre et à porter bien haut les valeurs qui sont les nôtres... en un mot à bien communiquer.

Nous avons besoin de vous pour le mener, plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus et mieux nous pourrions nous défendre et être représentés.

*La commission Stratégie
et Communication de la FNPPSF*

Administration

A fin novembre, la presque totalité des associations ont payé leur cotisation. C'est mieux que l'an dernier même si c'est loin d'être parfait. La règle en vigueur aurait voulu que l'ensemble des cotisations soit versé avant la fin octobre. Quoiqu'il en soit, nous allons pouvoir clôturer l'exercice comptable dans des conditions relativement satisfaisantes. Nous tenons à remercier l'ensemble des associations et des adhérents qui nous ont fait confiance pour les représenter et les défendre au niveau départemental, régional, national et européen.

Pour en terminer avec les versements, nous voudrions rappeler aux associations dont le pourcentage d'adhérents à la FNPPSF est inférieur à 70 % de l'effectif total, qu'ils sont priés de verser

une contribution solidaire dont le montant est fixé conformément à la grille établie et disponible sur notre site fnppsf.fr à la rubrique « Rejoignez-nous » puis « Adhésion d'une association ». Il nous serait très agréable de ne pas avoir à effectuer de relance à ce sujet. Chacun aura compris le bien-fondé d'une mesure destinée à garantir un minimum d'équité entre l'ensemble de nos membres.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler non plus que le montant de la cotisation 2010 a été fixé à 12 euros à l'unanimité des votants lors de notre précédente assemblée générale.

Pensez-y avant de nous envoyer vos premières cotisations 2010 !

Le Congrès 2010 se déroulera bien à Loctudy mais a été reporté d'une semaine, du 25 au 28 mars 2010, pour raison électorale...

Les organisateurs ont déjà beaucoup travaillé pour vous. Ils vous attendent très nombreux. En cette importante occasion, nous essayerons d'allier travail et convivialité. De la qualité de nos synthèses dépendra la pertinence de nos orientations futures.

A propos des envois par email, il est conseillé

à ceux qui disposent de la toute dernière suite bureautique Windows de ne pas nous envoyer de pièces jointes au nouveau format Word (.docx) ou Excel (.xlsx). En effet ces formats ne sont pas lisibles par les versions précédentes de ces mêmes logiciels ! Merci Microsoft ! Pour ce faire, utilisez la fonction « enregistrer sous » et choisissez l'ancien format de Word (.doc) ou d'Excel (.xls).

Ceux qui utilisent encore Works peuvent faire de même !

Il est par ailleurs constaté des dérives importantes au niveau des fichiers. Il est demandé aux responsables des fichiers dans chaque association de respecter la trame que nous vous avons fournie, de ne pas intervertir ou de ne pas rajouter de colonnes, de ne pas modifier le format des cellules d'origine qui doivent être impérativement au format « texte ».

Lors de votre inscription, soyez attentif au libellé de votre adresse. Une mauvaise adresse est très difficile à corriger par la suite et vous prive de votre revue préférée !

La commission administrative de la FNPPSF